

<https://agefi.com/actualites/entreprises/migros-fait-volte-face-et-maintient-son-indemnisation-en-cas-de-chomage-partiel>

Migros fait volte-face et maintient son indemnisation en cas de chômage partiel

Migros éteint la polémique et lie le soutien à ses salariés à la hausse du revenu global de la coopérative en 2020. Coop n'a pas bougé de ligne en versant 100 % de salaire en cas de chômage partiel.



Keystone
Fermeture des restaurants Coop

Volte-face dans le dossier RHT Migros. Dans un communiqué publié mardi, la coopérative éteint la polémique née dans le Sonntagsblick selon laquelle les salariés en chômage partiel ne seraient plus indemnisés. Au final Migros versera aux collaborateurs concernés une compensation couvrant la différence par rapport à l'indemnité de chômage partiel de 80% prévue par la loi. L'annonce tombe alors que la coopérative annonce une hausse de son chiffre d'affaires consolidé (+4%) à 29,822 milliards de francs et une l'évolution positive du commerce de détail (+7%), malgré la crise sanitaire.

La plus grande entreprise de commerce de détail de Suisse est aussi le premier employeur privé du pays, avec plus de 106.000 collaborateurs. Sont principalement concernés les employés des 330 centres de fitness et loisirs, les 1600 employés de l'école-club Migros et les 2600 employés de l'agence de voyage Hotelplan. Frappé par de fortes restrictions, le secteur d'activité stratégique des voyages a enregistré le résultat annuel le plus sombre de son histoire, avec un recul de 57% de son chiffre d'affaires.

Contrairement à Migros, Coop avait décidé de maintenir le salaire de ses employés à 100 % en cas de chômage partiel imposé par le semi-confinement en 2021. Cela en signe «de reconnaissance», précise un porte-parole du groupe contacté lundi par L'Agefi. Le grand distributeur, qui emploie 37.714 personnes, dont 18.945 dans les supermarchés, ne divulgue toutefois pas le nombre de salariés concernés par la mesure. Ces derniers travaillent notamment dans les restaurants de l'enseigne, sans possibilité d'être transférés vers d'autres activités de commerce de détail, ou encore au sein de filiales comme Livique, Lumimart et Christ.

Soutien cantonal différencié

«Nous sentons que pour les entreprises qui continuent d'assumer le 100% des salaires, surtout dans les secteurs affectés par la crise sanitaire, la facture devient salée», explique [Vincent Subilia](#), directeur de la [Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève \(CCIG\)](#) qui compte 4000 membres. Comme son homologue, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), qui regroupe 3200 entreprises, ne dispose pas non plus de statistiques sur les sociétés qui compensent la perte de 20% sur les salaires de leurs employés en RHT. Mais sa directrice, Claudine Amstein, souligne que «lorsque le Conseil

d'Etat vaudois a obligé certaines entreprises et certains commerces à fermer en novembre, il avait pris en charge 10% des salaires du mois de novembre, de sorte que le personnel concerné a pu toucher 90% du revenu.».

Si le canton de Genève n'a pas compensé les RHT comme Vaud, «il a en revanche assumé les charges salariales pour les entreprises contraintes de fermer (RHT+), ce qui revient à peu près à 10% aussi», selon Philippe Dunant, secrétaire général adjoint chargé de la communication au Département genevois des finances.

Migros a frôlé les 30 milliards de recettes en 2020

Le groupe Migros a vu certaines de ses activités dopées par la crise sanitaire, alors que d'autres ont été durement affectées par les restrictions mises en place pour endiguer la pandémie de coronavirus. Dans l'ensemble, le géant orange a vu son chiffre d'affaires consolidé croître de 4% pour s'inscrire à 29,82 milliards de francs en 2020.

Les recettes du commerce de détail ont progressé de 2,6% à 24,38 milliards de francs. Corrigé des effets de la cession de Globus et de Depot, la hausse des ventes dans ce segment s'inscrit à 7,2%.

La pandémie a modifié le comportement d'achat de nombreux consommateurs, relève Migros, ce qui s'est traduit par une croissance à deux chiffres pour les magasins de proximité. Malgré une forte diminution de l'affluence (-8,9%), les dix coopératives du groupe ont vu leurs recettes progresser de 3% à 14,85 milliards de francs.

Les activités en ligne ont bondi de près d'un tiers en rythme annuel, frôlant les 3 milliards de francs, une hausse à mettre au crédit de la filiale Digitec Galaxus, qui a vu ses ventes s'envoler de 56,4% à 1,70 milliard de francs, alors que celles du supermarché "Migros Online" (ex-Leshop) ont bondi de 40% à 266 millions.

Les recettes de Denner ont également connu une évolution "particulièrement positive", à 3,76 milliards de francs, ce qui correspond à une hausse de 15,7%, malgré une concurrence très rude sur le marché des discounters, précise le communiqué.

Les activités industrielles du groupe ont souffert des répercussions de la pandémie dans l'approvisionnement de nombreux clients tiers, mais celles-ci ont pu être compensées par la forte croissance des livraisons aux canaux Migros, avec au final des recettes en légère hausse (+1,8%) à près de 6 milliards de francs. (ATS)